



Digne-les-Bains, le 22 août 2018

**Alerte météo : les Alpes-de-Haute-Provence  
placées en « vigilance jaune forts orages »**

Météo France a placé le département des Alpes-de-Haute-Provence en vigilance jaune « situation météorologique à surveiller » pour de forts orages ce jour, mercredi 22 août en milieu de journée jusqu'à ce soir, 20h00.

En effet, des passages orageux parfois violents localement vont affecter le département.

Outre les phénomènes classiquement associés aux orages (fortes activités électriques, fortes rafales de vents proches de 70 à 90 km/h, grêle), des averses pourront donner localement des précipitations de 30 à 40 mm en moins d'une heure et ponctuellement 50/60 mm sous les orages les plus virulents.

Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence recommande à la population de prendre toutes les mesures nécessaires de prévention en vue de cet épisode orageux, d'adapter les activités extérieures, notamment aquatiques, randonnées et de montagne aux conditions climatiques et d'éviter les déplacements facultatifs.

**RECOMMANDATIONS EN CAS D'ORAGE :**

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr